

**Province de Québec
Municipalité du Canton de Ham-Nord**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 9 mars 2015, à la salle du Conseil, située au 287, 1^{re} Avenue à Ham-Nord, à 20h.

Sont présents : le maire, François Marcotte
et les conseillers(e) :

Manon Côté Benoît Couture
Dominic Lapointe

Sont absents : : les conseillers Rémi Beuchesne, Gilles Gauvreau et Steve Leblanc.

Les membres présents forment le quorum.

2015-03-29 Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR : BENOÎT COUTURE
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté, en laissant l'item "divers" ouvert, monsieur Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier, faisant fonction de secrétaire :

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 2 février 2015
4. Présentation des comptes
5. Résultats des soumissions - Relevé Sanitaire
6. Modification aux règlements d'urbanisme - Offre de services
7. Projet de sculpture à l'entrée du village - Reporté
8. Projet de remplacement des lumières de rue
9. Maison des Jeunes - Activités de financement "La Cabane des Jeunes"
10. Utilisation des services de loisirs - Ville de Warwick
11. Passif au titre des sites contaminés - demande de soumissions
12. Avril - mois de la jonquille
13. Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux - Intégration de Wotton
14. Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux - Intégration de Dudswell
15. Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux - Dépôt du Rapport Financier 2014
16. Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux - Continuité des services - Reporté
17. Fondation Réal Lavertu - Demande de don
18. Correspondance :
 - a) Lettre du MTQ - Aucune aide financière supplémentaire pour le pont du rang 8
 - b) Demande d'appui dossier route 216 (Municipalités de St-Fortunat et St-Jacques-le-Majeur)
 - c) Maison des Jeunes - Remerciement pour subvention
19. Période de questions
20. Clôture de la séance

2015-03-30 Approbation du procès-verbal du 2 février 2015

IL EST PROPOSÉ PAR : MANON CÔTÉ
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE le procès-verbal du 2 février 2015 soit accepté, tel que rédigé.

certificats soit acceptée pour un montant de 895\$ + tx. De plus, la municipalité accepte l'offre de services au montant de 695\$ + tx consistant à intégrer les modifications au règlement déjà existant.

2015-03-34 **Projet de remplacement des lumières de rue – Demande de soumissions**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit effectuer sa commande de lumières DEL avant le 31 mars 2015 afin de pouvoir bénéficier du programme de subvention d'Hydro-Qc qui consiste à remettre un montant de 60\$ pour chaque lumière remplacée;

IL EST PROPOSÉ PAR: MANON CÔTÉ
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

DE demander 2 soumissions, sur invitation, pour le remplacement de 80 unités de lumières de rue au DEL.

2015-03-35 **Maison des Jeunes - Activités de financement "La cabane des jeunes"**

IL EST PROPOSÉ PAR: MANON CÔTÉ
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'ACCORDER un montant de 200\$ à la Maison des Jeunes dans le cadre de leur activité de financement "La Cabane des jeunes" et d'en autoriser le paiement.

2015-03-36 **Utilisation des services de loisirs avec la ville de Warwick**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire permettre à ses résidents de pouvoir bénéficier de services de loisirs et de culture à des coûts acceptables;

CONSIDÉRANT QUE les résidents de la municipalité doivent acquitter une "taxe de non-résident" pour chaque activité suivie dans une autre municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les meilleurs tarifs pour les non-résidents sont ceux de la ville de Warwick et que la diversité des services offerts (patinage artistique, cours de patins, bibliothèque, soccer, tennis, piscine et baseball) peut convenir à la majorité de nos résidents;

IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIC LAPOINTE
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE la Municipalité du canton de Ham-Nord rembourse 50% du coût de la taxe de non-résident (sur preuve de paiement de la taxe de non-résident à la ville de Warwick) pour toutes inscriptions de l'année 2015.

2015-03-37 **Passif au titre des sites contaminés – Demande de soumissions**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit se conformer à la norme comptable du nouveau chapitre SP 3260 intitulé "Passif au titre des sites contaminés" de l'ICCA qui consiste à vérifier si un passif au titre d'un site contaminé existe sur les terrains appartenant à la municipalité et d'établir le montant auquel ce passif devrait être évalué;

CONSIDÉRANT QUE cette nouvelle norme comptable doit être appliquée dans les états financiers au 31 décembre 2015;

IL EST PROPOSÉ PAR: BENOÎT COUTURE

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

DE demander des soumissions, sur invitation, afin de faire effectuer l'inventaire des sites assujettis à la norme comptable SP 3260.

2015-03-38 **Avril - mois de la Jonquille**

CONSIDÉRANT QUE le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

CONSIDÉRANT QUE grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT QUE près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR: MANON CÔTÉ
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

DE DÉCRÉTER le mois d'avril Mois de la Jonquille.

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

2015-03-39 **Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux - Intégration de Wotton**

IL EST PROPOSÉ PAR: BENOÎT COUTURE
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE notre municipalité accepte que la municipalité de Wotton devienne membre de la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux dont nous sommes déjà membres.

2015-03-40 **Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux - Intégration de Dudswell**

IL EST PROPOSÉ PAR: BENOÎT COUTURE
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE notre municipalité accepte que la municipalité de Dudswell devienne membre de la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux dont nous sommes déjà membres.

2015-03-41 **Régie Intermunicipale Sanitaire des Hameaux - Dépôt
du Rapport financier 2014**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose à la table du Conseil le rapport financier 2014 de la Régie Intermunicipale Sanitaire des Hameaux.

2015-03-42 **Fondation Réal Lavertu - Demande de don**

IL EST PROPOSÉ PAR: **MANON CÔTÉ**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'ACCORDER un montant de 200\$ à la Fondation Réal-Lavertu pour l'année 2015 et d'en autoriser le paiement.

À cette assemblée, il a été fait mention :

1. d'une lettre reçue du Ministère des Transports du Québec (MTQ) mentionnant qu'aucune aide financière supplémentaire ne sera reçue pour les travaux réalisés en novembre 2014 sur le pont du rang 8;
2. d'une demande d'appui des municipalités de St-Fortunat et St-Jacques-le-Majeur dans le dossier de la route 216;
3. d'une lettre reçue de la Maison des Jeunes remerciant la municipalité pour la subvention 2015.

Le maire lève l'assemblée à 20h55.

François Marcotte, maire

Mathieu Couture, directeur général et
secrétaire-trésorier.